AR Prefecture

017-200041523-20241028-DEC512_2024-AU Regu le 31/10/2024



Décision n° 512/2024 SC

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 5 : signature de conventions de mise à disposition de personnel CDCHS).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de mise à disposition avec l'Association V.I.E. pour :

- Madame ROELS Laurence en tant qu'agent d'entretien du 28 octobre au 30 novembre 2024,
- Madame LAGOURETTE Émilie en tant qu'agent d'entretien du 28 octobre au 30 novembre 2024,
- Monsieur MANON Kévin en tant qu'agent de collecte des ordures ménagères du 1^{er} au 30 novembre 2024,
- Madame PRINCETEAU Amandine en tant qu'agent d'entretien du 1^{er} au 30 novembre 2024,
- Madame PUBLIÉ Lucie en tant qu'agent d'entretien du 1er au 30 novembre 2024.
- Madame MONAR Sylvane en tant qu'agent d'entretien du 1^{er} au 30 novembre 2024.
- Madame NIOT Stéphanie en tant qu'agent d'entretien du 1^{er} au 30 novembre 2024,
- Monsieur MERCIER Jean-Paul en tant que gestionnaire de l'aérodrome de Jonzac-Neulles du 1^{er} au 30 novembre 2024,
- Madame BERTHELOT Véronique en tant qu'agent d'entretien du 1^{er} au 30 novembre 2024,
- Madame GAUDIN Caroline en tant qu'agent d'entretien du 1^{er} au 30 novembre 2024,
- Madame SALIM Nathalie en tant qu'agent d'entretien du 1er au 30 novembre 2024,
- Monsieur CHAUVET Luc en tant qu'agent d'entretien des véhicules du 1^{er} au 30 novembre 2024,
- Madame VUILLOT Karine en tant qu'agent d'entretien du 1^{er} au 30 novembre 2024,

Fait à Jonzac, Le **28** OCT. 2024 Le Président

Communauté des Communes de la Haute-Saintonge

7 rue Taillefer - CS 70002 17501 JONZAC Zedex



Communauté des Communes de la Haute-Saintonge